

tenue sous la présidence de Monsieur GRIMAUD, assisté(e)
de Madame LEQUEUX et Madame MEREAU, Conseillères
En présence de Madame DOUTEAUD, Rapporteure publique
Madame LATIF, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2300992 RAPPORTEURE: Madame Marine MEREAU

Titre de l'affaire Demande d'annulation de la décision de refus de l'attribution de la N.B.I. de 25 points, ensemble la décision implicite rejetant le recours gracieux en date du 9 août 2022.

Nom des parties

Demandeur Madame B

Défendeur PREFECTURE DE LA GIRONDE

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA
BIODIVERSITÉ ET DES NEGOCIATIONS

Représentants des parties

Maître LAFOND MARIE (Cour)

Arrêté le 17/03/2026